



LES COOPÉRATIVES
FUNÉRAIRES
DU QUÉBEC

PROFIL

Le magazine des coopératives funéraires du Québec / Vol.17 no 2

Lise Thouin

SUR LA POINTE DU COEUR

La **solidarité** pour soutenir
les parents en deuil

Pour **mieux vivre un deuil**
Poser des gestes qui ont un sens

Mot du président



Soutenir et guider nos membres Avant, pendant et après

À titre de nouveau président de la Fédération des coopératives funéraires du Québec, j'ai le plaisir aujourd'hui de m'adresser à vous pour la première fois dans les pages de la revue Profil.

Depuis plus de 15 ans, cette revue est notre moyen privilégié pour communiquer avec nos membres et avec la population des localités que nous desservons. Elle est distribuée à bon nombre de membres des coopératives funéraires du Québec, de même qu'au réseau des CLSC, des hôpitaux, des services sociaux, des coopératives et des organismes d'entraide.

Au fil des numéros et des rencontres, notre objectif est de présenter la mort sous différents angles et de susciter un dialogue sur ce sujet. De plus, notre mouvement s'est donné une mission d'éducation auprès de nos membres afin de les aider à traverser l'épreuve du deuil et d'aborder la mort de façon réfléchie.

Des services avant...

Dans le continuum de nos services, Profil est donc un produit que nous offrons avant la mort, comme un outil de réflexion.

Dans cette même lignée, plusieurs coopératives funéraires offrent à leurs membres des conférences sur la planification funéraire, sur le règlement d'une succession, sur la fiscalité au décès ou sur le deuil. Encore une fois, nous nous adressons aux vivants, à nos membres et non-membres, afin de bien les informer et de les aider à planifier l'étape ultime de leur vie et la suite des choses après leur décès.

Et comme l'achat de services funéraires est à la fois un geste de consommation et l'organisation d'une cérémonie empreinte de signification, nous considérons important de donner à nos membres une information complète et transparente afin de bien guider leur choix. Voilà pourquoi nous avons notamment publié divers guides de planification afin de permettre aux gens de réfléchir à leurs volontés de fin de vie, à leurs besoins en matière de service funéraire et à leur planification financière.

... pendant...

Notre mission étant d'offrir des services funéraires dans une approche humaine, les 26 coopératives que compte notre réseau se réunissent régulièrement pour réfléchir ensemble à l'évolution des rituels funéraires. En plus de développer des ententes provinciales qui profitent aux membres, la présence de ce réseau favorise une émulation sur l'excellence de nos services.

Au cours des dernières années, les coopératives funéraires se sont notamment penchées sur la personnalisation des services funéraires et sur l'érosion des rituels funéraires. Tout en intégrant les nouvelles exigences des familles qui nous consultent, nous conservons la préoccupation de préparer avec elles des cérémonies qui portent un sens et qui sauront les soutenir dans la difficile épreuve du deuil. Dans le respect de la personnalité du défunt, nos conseillers ont à cœur d'offrir aux familles des services qui leur permettront d'amorcer leur deuil de façon plus sereine. Tout au long des démarches administratives, les familles peuvent également compter sur nos conseillers pour leur offrir assistance.

... et après

Nous savons que certains départs sont plus difficiles que d'autres à vivre. Les employés de nos coopératives côtoient quotidiennement la mort et le deuil, donc nous connaissons les émotions qui peuvent surgir plusieurs semaines après la perte d'un proche. Voilà pourquoi l'an dernier le mouvement des coopératives funéraires a produit une série de fascicules intitulés *Auprès de vous* afin de poursuivre notre soutien aux familles éprouvées, même après la période des rituels funéraires. Ces fascicules d'accompagnement et de soutien sont transmis gratuitement aux familles qui nous ont confié le décès d'un proche.



Selon le cas, plusieurs coopératives offrent aussi aux endeuillés des groupes d'entraide, une consultation avec un psychologue, un centre de documentation sur le deuil ou un service de référence sur les ressources de la région.

Par notre mission d'éducation, les coopératives funéraires offrent des services qui commencent avant le décès et qui se poursuivent au-delà de la période des funérailles. Et comme nous ne visons pas l'accumulation de surplus, nous pouvons les réinvestir dans des produits de soutien et de planification pour nos membres et clients.

Concrètement, voilà le rôle d'une coopérative funéraire. Soutenir et guider les gens avant, pendant et après. Voilà la différence que constitue le regroupement de 130 000 membres au sein d'un mouvement québécois qui compte 26 coopératives.

Notre nouvelle campagne publicitaire que vous pourrez retrouver dans ces pages affirme Nous sommes riches... de nos valeurs. Notre richesse n'est pas limitée à quelques personnes, elle est partagée et accessible. Elle est solidaire et démocratique. Elle est humaine et respectueuse. Soyez fiers d'en faire partie... ou de vous joindre à nous!

Guy LeBel, président

Lise Thouin

Sur la pointe du coeur

Chanteuse, comédienne, auteure, Lise Thouin est aussi une figure connue dans le domaine de l'action humanitaire où elle œuvre depuis près de 20 ans. En 1985, au retour d'un voyage en Europe, elle est terrassée par un virus qui la fait basculer « de l'autre côté des choses ». Après un temps d'absence – des secondes, des minutes peut-être –, elle a repris vie. « La vie m'accordait un sursis, une prolongation ». Comme un ange, elle est revenue pour soulager des souffrances, accompagner des enfants malades et apporter de l'apaisement dans le cœur de leurs parents.

Photos : François Lafrance

Par France Denis

Pendant plus de 10 ans, vous avez accompagné des enfants malades, dont la plupart sont décédés. Où avez-vous puisé la force de le faire ?

C'est sûr qu'il faut avoir vécu une expérience très forte, personnelle et impliquante jusqu'au plus profond de son âme pour être capable de le faire. Avant ce qui m'est arrivé en 1985, jamais je n'aurais pu penser une seconde que je pouvais faire une chose pareille puisque la pire des horreurs, c'était de voir un enfant malade ou de le voir mourir. J'étais comme tout le monde : quand je voyais un petit enfant malade et chauve, je détournais les yeux. On a très peur de cette réalité-là. Il a fallu tout ce long chemin de ma vie pour en arriver à accompagner d'amour ces enfants, ces adolescents et leurs parents. Ce qui est arrivé en 1985 est devenu déterminant de tout le reste de mon existence.

De quelle façon ?

À l'adolescence, je m'étais posé des tas de questions sur le sens de la vie et de la mort : est-ce que Dieu existe, est-ce que tout ça a un sens, est-ce qu'on naît et on meurt comme des champignons où est-ce qu'il y a une continuité ? Et puis je suis devenue adulte, j'ai eu une famille, une carrière et j'ai mis ces questions de côté. Quand j'ai vécu une mort clinique, c'est-à-dire que je suis morte un instant et que je suis revenue, ma vision a changé. Je sais maintenant du plus profond de toutes mes cellules que la mort n'existe pas, qu'on continue ailleurs dans un autre espace que moi j'ai appelé « de l'autre côté des choses ». Je me suis dit : « Ah bon, il y a une continuité ! » Alors là, toute la vie prend un sens différent.

Qu'est-ce que ça vous a amené comme questionnement ?

Je me suis demandé pourquoi ça m'est arrivé et, surtout, pourquoi je suis revenue. La réponse m'est arrivée à l'intérieur de moi dès l'hôpital. Cette réponse, c'était « Lise, tu es revenue pour apprendre à aimer ». Et ça m'a paru bien étrange cette réponse. J'aimais mes enfants, mon mari,



Il faut arriver avec de la vie dans une chambre d'hôpital. On apporte un pain chaud, des fleurs, des photos, n'importe quoi qui est vivant.

mon public. Je n'ai pas compris tout de suite. Les circonstances ont fait qu'en 1988 je me suis retrouvée comme bénévole à l'hôpital Ste-Justine principalement auprès d'enfants qui souffraient de cancer, de leucémie ou d'autres maladies potentiellement mortelles. Peu à peu, la vie m'a amenée à accompagner beaucoup d'enfants et à vivre avec eux les dernières semaines de leur vie. Et là, j'ai appris à aimer.

Qu'est-ce que ça veut dire accompagner un enfant vers la mort ?

Ça veut dire aimer suffisamment pour accepter tout ce qui se passe, et ne pas entrer en conflit avec ce qui est en train d'arriver. Un jour, je berçais une petite fille de six mois, la petite Charlie. J'étais en colère : elle souffrait tellement, ses parents ne s'occupaient pas d'elle, elle était condamnée.

Je lui ai posé la question : « C'est absurde, depuis que tu es au monde, on te passe de médecin en médecin, de piqûres en ponction lombaire, ta vie est parsemée de souffrance, explique-moi pourquoi tu es venue au monde ». Je l'ai entendue me répondre « tais-toi et berce-moi ». Cette petite fille, qui est décédée quelques jours plus tard, a été le grand maître de sagesse de tous ces accompagnements. On n'a pas à s'impliquer dans leur vie, ce n'est pas notre histoire. On ne doit pas faire de parallèle entre la vie de ceux qu'on accompagne et nous. Ainsi, on peut vraiment aimer.

Que répondez-vous aux parents qui vous confient qu'ils ne savent pas quoi dire à leur enfant qui va mourir ?

Évidemment, ça dépend de l'âge de l'enfant, du climat, de la confiance, du stade de la maladie. Ce que je dirais au parent, c'est « et toi, qu'est-ce que tu penses qu'il va arriver ». Je ne veux pas biaiser la réflexion. C'est pour cela que j'ai écrit Boule de Rêve qui a fait son chemin depuis 1990 et qui est justement une porte pour ce genre de situation. L'histoire de Boule de Rêve est celle d'un petit dauphin à qui il pousse des ailes; quand les ailes sont assez grandes, il retourne chez lui dans sa planète de cristal. Se faire pousser des ailes, ça fait mal, ça rend différent. Les enfants font très bien l'analogie avec ce qui se passe pour eux. Boule de Rêve ne dit pas les mots mort, maladie, cancer ou cercueil. Le livre se connecte avec la réalité du moment. L'enfant qui est sûr de guérir verra dans l'histoire de Boule de Rêve l'histoire de sa guérison.

Les hôpitaux et la médecine en général ont la mission de soigner et de guérir. Comment votre discours est-il perçu dans les hôpitaux ?

Je crois que c'est bien perçu. Boule de Rêve est perçu comme un instrument qui n'impose rien. Ce n'est pas menaçant. J'ai connu une petite fille malade, la petite Chanelle, qui écoutait constamment le CD de Boule de Rêve, et tout son entourage devait l'écouter avec elle. Dieu merci, personne ne l'a amenée à faire le lien avec son histoire. L'histoire la calmait, lui apportait de l'espoir, de la beauté, de la paix. La veille de son départ, elle est venue à l'hôpital pour une transfusion. Elle a dit à sa maman : « tu sais, je vais faire le voyage de Boule de Rêve ». Sans le dire, elle avait compris tout ça. En la berçant, sa maman qui avait écouté 100 fois l'histoire lui a dit, comme la maman du petit dauphin : « Tu peux partir maintenant, je te promets que je viendrai plus tard te rejoindre ». Boule de Rêve est un instrument de tendresse, d'espoir et de joie.



... et de magie! Vous faites un merveilleux plaidoyer pour que les enfants malades de tout âge puissent vivre de la magie.

Il faut arriver avec de la vie dans une chambre d'hôpital, que ce soit pour un adulte ou un enfant. On se met beau pour aller accompagner, il faut qu'on sente bon. On apporte un pain chaud, des fleurs, des photos, n'importe quoi qui est vivant. Il faut faire de la magie ordinaire. Quand un enfant va se faire faire une 10^e ponction lombaire et qu'il hurle, il n'en peut plus, il a besoin de magie. C'est sûr que je parle de ceux qui le font volontairement. Quand c'est notre mari ou notre enfant, on vient à bout de force, à bout de ressource, à bout de vie; c'est pour cela que ceux qui font de l'accompagnement doivent y aller en étant en état de vie. Quand j'étais malade à l'hôpital, certaines personnes me faisaient mourir en venant me voir. Je leur disais : « Rentre chez toi, va te reposer. Ça me fatigue de te voir. »

C'est très important de faire la plus belle cérémonie possible, une cérémonie qui ressemble à la personne décédée. C'est tout ce qui reste après.

La mort est déjà tellement taboue. Est-ce que ça choque que vous parliez de la mort des enfants ?

Je crois que j'ai été dans les années 90 la première à en parler publiquement et sereinement à la télévision, la radio, dans des entrevues. Je me dis que c'est mon rôle. Il faut apprivoiser tout simplement le sujet. Ce qui me met en colère, c'est quand j'entends des gens qui ont un ami dont l'enfant ou le mari est en train de mourir, qui disent : « ben moi, je ne suis pas capable, je suis trop sensible, je ne peux pas y aller, c'est trop dur ». Je lui dis : « Vas-y faire un tour ». Plus la maladie se prolonge, malheureusement, moins il y a de monde. Les proches se retrouvent de plus en plus seuls. Si je peux faire un message aux lecteurs, c'est « Allez-y. Allez au-devant ». On n'a pas besoin d'avoir de cours, de donner de grands enseignements, il faut être là, et c'est tout. Il ne faut pas abandonner ceux qui vont à l'hôpital. Les gens souffrent beaucoup d'abandon. On en a peur, on n'en parle pas, ce n'est pas un sujet très intéressant. Mais tout ça, ça nous rejoint.

Qu'avez-vous observé chez les parents des enfants malades ?

J'ai vu tellement de détresse, tellement de fatigue. C'est pour ça qu'on est là, autant pour les parents que pour les enfants. Et parfois, l'enfant dort et c'est aux parents qu'on raconte une histoire, c'est à eux qu'on infuse un peu de vitalité. L'école de l'accompagnement est une grande école parce qu'on ne peut pas se permettre d'être là à moitié, de transporter avec nous nos chagrins, nos misères. À un moment donné, j'accompagnais plusieurs enfants mais, en même temps, je sortais de l'hôpital où mon père était en



train de mourir. Jamais personne ne l'a su. Quand on est auprès d'un malade, il a droit à notre présence à 100%.

Votre père est décédé de la maladie d'Alzheimer. Quels sont les deuils qu'on doit faire avec un proche qui vit cette maladie ?

La première fois que je me suis vraiment aperçue que papa avait l'Alzheimer c'est lorsqu'il m'a écrit une petite lettre qui comptait une dizaine de fautes d'orthographe. Mon père a toujours eu un français impeccable. Je savais au fond de moi que quelque chose ne marchait pas. Là, j'ai compris que le cerveau de papa faisait de drôles de trucs. Et puis après, c'est long, c'est un processus qui est long. Moi je suis une colleuse, alors je le collais pareil. Je lui disais « me reconnais-tu papa ». Il me répondait « il me semble que tu me dis quelque chose ».

Il y a un passage touchant dans votre livre quand vous racontez que, même quand il était très malade et qu'il vous reconnaissait à peine, vous lui demandiez conseil.

Ça, c'est un point important qui me ramène à l'accompagnement. J'ai souvent demandé à des enfants ou à des adolescents qui étaient vraiment seuls, très malades, de m'aider à quelque chose, de me donner un avis sur quelque chose. C'est beau de recevoir tout le temps, mais il faut aussi leur fournir l'occasion de donner. À l'hôpital, il y avait une jeune fille adolescente, Nathalie, qui était dans un état épouvantable et qui avait tenté de se suicider. Comme elle adorait les bébés, on lui en a apporté un pour qu'elle le berce. Nathalie s'est sentie utile pendant 20 minutes.

Vous êtes allée à beaucoup de funérailles, celles de proches et celles d'enfants que vous avez accompagnés. Quelle importance accordez-vous à ces célébrations ?

C'est très très important. Quand j'ai réalisé à quel point c'est important, j'ai travaillé à contrôler mes peurs des salons funéraires et des cercueils. C'est tellement fondamental de prendre le temps de saluer quelqu'un qui meurt. On n'a plus de rites, on n'a plus rien de sacré ! C'est très important de faire la plus belle cérémonie possible, une cérémonie qui ressemble à la personne décédée. Il faut que ça soit beau, il faut prendre le temps de la préparer. C'est tout ce qui reste après.

Votre livre a été mis en nomination par l'UNESCO, il a été traduit en italien, il le sera bientôt en espagnol, il a été remis au Dalai-Lama, vous faites des conférences à côté de Patch Adams. De quel accomplissement êtes-vous la plus fière ?

J'ai fait du mieux que j'ai pu dans chacune des parties de ma vie. Je suis contente que ce que j'ai pu faire dans les 20 dernières années ait pu vraiment servir. Pour moi, c'est ce qui est le plus important. Ma carrière allait drôlement bien. Si la vie ne m'avait pas orientée autrement, j'aurais pu continuer, faire des séries, faire des films. Sûrement que je regarderais ma vie en disant : « et après ? Tu as rendu des gens contents, tu les as distraits, tu les as émus peut-être, et après ? » Maintenant, je sais que je les ai aidés. Mais je sais qu'il y a tellement plus à faire.

Quels sont vos projets ?

Je voudrais faire une maison Boule de Rêve, une maison d'accompagnement qui ait cette pensée, cette philosophie : une ouverture du cœur, une douceur, une tendresse. Une beauté, aussi. Je pense que la beauté et l'art sont un véhicule extraordinaire qui nous amène à notre âme, à notre cœur. Je voudrais faire des maisons Boule de Rêve ici et ailleurs dans le monde.

J'aimerais bien faire une petite différence, amener un autre mouvement, qui n'est pas un mouvement religieux, qui est ouvert à tous. À partir du moment où les médecins disent qu'il n'y a plus rien à faire, nous, on peut faire tout le reste, permettre aux mourants de s'approprier leur mort. Je crois que c'est un droit fondamental que de mourir avec amour, entouré de paix, de joie, de compassion.

Vous avez fêté 20 ans de renaissance cet été.

Avec quelles pensées avez-vous vécu cet anniversaire ?

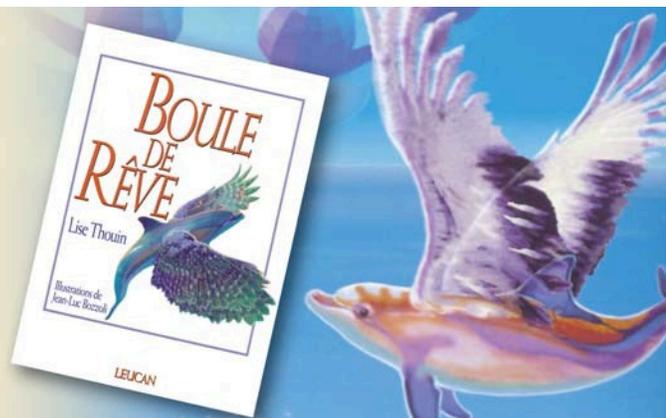
Pour moi, cet anniversaire a toujours été spécial. À 10 ans comme à 20 ans, il est annonciateur d'autres directions. Je suis au seuil d'autre chose. De quelle façon ça se passera, je n'en sais rien. Je me suis aperçue que ma parenté, ce sont les êtres souffrants. Je sais comprendre, je sais que je peux aider. Je resterai toujours dans ce domaine de l'amour humain, puisque c'est ma direction.

Pour en apprendre plus sur la Fondation Boule de Rêve ou pour faire un don : www.bouledereve.org

Boule de Rêve

Boule de Rêve est un jeune dauphin rieur et curieux. Il se sent irrésistiblement attiré par ce qui se trouve au-delà des eaux où existe un monde mystérieux et inconnu rempli de beauté. Un jour, deux petites ailes se mettent à pousser sur son dos. Pourquoi cette métamorphose ? Boule de Rêve se prépare à voler jusqu'à la Planète de Cristal ?

Une belle histoire pour toute la famille, à lire, à regarder et à écouter, elle rejoint les enfants comme les plus grands. Mais également, un outil d'intervention unique et original pour aider à apprivoiser la souffrance et la mort.



Là quand vous en avez besoin !

- Assurance vie unique à Promutuel
- Automatiquement incluse à votre police auto et votre police habitation
- Indemnité versée en 48 heures

1^{er} Soutien, une garantie qui permet aux proches d'obtenir jusqu'à 5000 \$* pour rencontrer les obligations financières les plus urgentes lors du décès d'un assuré, peu importe la cause.

Renseignez-vous auprès de votre conseiller.

* Certaines conditions s'appliquent. Chaque contrat d'assurance habitation ou automobile donne droit à une indemnité de 2500 \$ (625 \$ si l'assuré a atteint l'âge de 65 ans au moment du décès). Cette protection couvre aussi le conjoint, si celui-ci est coassuré.



Assurance • Sécurité financière • Services financiers

www.promutuel.ca

Les sociétés mutuelles sont des cabinets en assurance de dommages, en assurance de personnes et en services financiers.

Soutenir les parents en deuil

Un simple geste de solidarité

Le décès d'un enfant constitue certes la pire douleur qu'un parent puisse imaginer. Peu importe l'âge de l'enfant, son décès prend la forme d'une tragédie inexplicable et tellement, tellement injuste.

La plupart des parents voient à travers leur enfant le prolongement d'eux-mêmes. Avec l'enfant disparaissent alors leurs espoirs et leurs aspirations, leurs désirs de continuité. Le décès d'un enfant emporte avec lui une partie des parents, une partie très intime. Un auteur avait d'ailleurs déjà écrit : « *La mort des parents, c'est la mort du passé. La mort d'un enfant, c'est la mort de l'avenir* ».



Guy LeBel. « On s'est dit que les membres des coopératives ont la capacité de s'unir pour soutenir ceux et celles qui perdent un enfant. Et en plus, c'est une marque de reconnaissance envers nos membres, c'est une façon tangible de démontrer notre soutien aux familles éprouvées par cette terrible tragédie. »

Au cours des parutions de *Profil*, nous avons régulièrement interviewé des gens qui travaillent de près avec la mort, des policiers, des médecins, des porteurs, des thanatologues, des directeurs de funérailles. Tous s'entendent à dire que s'il est une situation qui les ébranle dans leur travail, c'est bien la mort d'un enfant.



Guy LeBel

Il s'agit d'un geste de solidarité, de partage et d'entraide, des valeurs propres au mouvement coopératif.

C'est dans ce contexte que le mouvement des coopératives funéraires a décidé il y a quelques années de créer le programme Solidarité afin d'offrir un support aux parents endeuillés. Évidemment, ce support prenait déjà diverses formes, que ce soit un accueil humain, la référence à des ressources, les groupes d'entraide ou de suivi de deuil, de la documentation sur le deuil, etc.

Mais avec le programme Solidarité, les coopératives vont plus loin en offrant aux parents membres qui perdent un enfant de 14 ans et moins d'assumer elles-mêmes les coûts des services funéraires jusqu'à concurrence de 2 500 \$.

Solidaires dans la perte d'un enfant

« Il s'agit d'un geste de solidarité, de partage et d'entraide, des valeurs propres au mouvement coopératif », souligne le président de la Fédération des coopératives funéraires,

Dans les 100 localités où elles sont présentes au Québec, les 26 coopératives membres ont été créées par et pour les membres. Chaque année, les surplus sont réinvestis pour améliorer les services offerts. Les membres ont donc décidé d'utiliser une partie des surplus pour créer le programme Solidarité. Ainsi, lors du décès d'un enfant, la coopérative s'engage à assumer une partie des coûts reliés à ses propres biens et services, qu'elle offre lors des funérailles, jusqu'à concurrence de 2 500 \$, sauf lorsqu'un programme gouvernemental s'applique. C'est donc dire que si le membre n'a pas droit à une prestation de décès pour les funérailles de son enfant, la coopérative assumera les coûts de ses biens et services.

Au-delà des mots : des gestes concrets

Pour Brigitte Deschênes, coordonnatrice de la Coopérative funéraire du Saguenay, le programme Solidarité est une belle manifestation d'entraide. « Les gens qui prennent connaissance du programme posent un regard différent sur l'organisation. Déjà, s'ils viennent nous voir, c'est que le lien de confiance est là. Ils ont vu notre publicité où nous parlons de nos valeurs humaines et de notre qualité



Brigitte Deschênes

Au-delà des sous, nous posons un geste concret pour soutenir les familles.

Denis Soucy, directeur général de la Coopérative funéraire Brunet à Mont-Laurier et Maniwaki, abonde dans le même sens. «Le programme Solidarité, c'est une manifestation concrète de notre façon humaine de faire les choses. Non seulement on le dit, mais on le fait, on est solidaire. C'est sûr que comme tout le monde, j'aimerais mieux ne jamais avoir à parler de la mort d'un enfant. Mais c'est un événement tragique qui touche des familles. Et la Coopérative peut être là pour les soutenir, humainement et financièrement, dans cette épreuve. Quand on leur parle de ce programme, les gens se sentent moins seuls, ils se sentent accueillis, ils sentent qu'ils font partie d'une organisation, qu'on les accompagne dans leur douleur.»

Lorsque le programme a été créé, le mouvement des coopératives funéraires s'est interrogé sur la façon de le faire connaître. Il est très délicat de dire à un parent que son enfant peut mourir; la publicité doit se faire avec respect. «C'est vrai qu'au début, quand on parle du programme Solidarité, ça déstabilise les gens, ajoute Garry Lavoie, directeur de la Coopérative funéraire des Deux Rives à Québec. Les gens ne s'attendent pas à ce type d'engagement de la coopérative. S'il y a une chose qui peut être difficile dans la vie, c'est bien de perdre un proche, et à plus forte raison s'il s'agit d'un enfant. C'était important

d'accueil. Mais lorsqu'ils prennent connaissance de ce programme, ils comprennent que ce ne sont pas que des mots : au-delà des sous, nous posons un geste concret pour les soutenir. Dans bien des cas, ça les amène à se rapprocher de nous davantage. Bien sûr, une coopérative est une entreprise, elle doit faire ses frais. Mais quand les gens voient que ce programme a été créé par solidarité, ils comprennent que nous sommes d'abord des humains, pas seulement des entrepreneurs.»

que l'on fasse quelque chose pour les familles qui le vivent. J'ajoute aussi que, parmi la panoplie des avantages aux membres, c'est peut-être ce qui reflète le plus nos valeurs coopératives. On donne gratuitement un service, par solidarité. Ne l'oublions pas, les premières coopératives avaient été fondées sur ce principe : il faut s'aider entre nous quand ça va mal. Le programme Solidarité, c'est justement ça.»

Un soutien financier... et humain

Pour Jean-Guy Houle, directeur du développement coopératif à la Coopérative funéraire de l'Estrie, c'est même une source de fierté et d'appartenance pour les employés. «C'est sûr que je suis fier de travailler pour une organisation qui soutient ainsi les jeunes familles. C'est gens-là ont déjà à vivre une incroyable douleur. Si on peut faire un geste pour qu'elles n'aient pas en plus à vivre le stress financier qui en découle, c'est une belle façon d'aider. Très souvent, les jeunes familles n'ont pas eu le temps de prendre des assurances pour les enfants. J'ai connu quelqu'un qui a perdu un enfant. Non seulement il vivait une douleur très grande mais en plus, il vivait le stress de voir comment il pourrait payer les funérailles de son enfant. Lorsqu'il a su qu'à titre de membre, les funérailles de son enfant étaient assumées par la coopérative, ça lui a enlevé une certaine inquiétude. En se sentant supporté par la coopérative, il pouvait maintenant se consacrer à vivre sa peine, sans souci pour l'aspect financier.»



Denis Soucy

Quand on leur parle de ce programme, les gens se sentent moins seuls, ils sentent qu'ils font partie d'une organisation, qu'on les accompagne dans leur douleur.

En soutenant financièrement les parents en deuil, les coopératives funéraires offrent plus qu'un soutien pécuniaire :



Garry Lavoie

« Avec notre programme Solidarité, non seulement nous aidons financièrement les familles, mais nous leur offrons un endroit où elles seront respectées et accueillies en douceur, ajoute Jean-Guy Houle. Et on n'attend pas que les gens nous parlent du programme : nous allons au-devant pour dire aux gens qu'ils y ont droit. Au cours de la dernière année, nous avons accueilli beaucoup de parents

En se sentant supportés par la coopérative, les parents peuvent se consacrer à vivre leur peine, sans souci pour l'aspect financier.

Comment y participer

Le programme Solidarité est accessible aux membres des 26 coopératives funéraires qui font partie de la Fédération des coopératives funéraires du Québec. Avec plus de 130 000 membres partout au Québec, ces coopératives ont choisi solidairement d'offrir ce programme à leurs membres.

En devenant membre, vous couvrez ainsi les funérailles de vos enfants de 14 ans et moins. « Même si le sujet est délicat, plusieurs grands-parents me demandent s'ils peuvent faire adhérer leur enfant afin que leurs petits-enfants soient couverts. Cela peut être un geste attentionné à poser pour leurs enfants. Et dans la plupart des coopératives, devenir membre ne coûte que 20 \$, à vie. »

Vous pouvez obtenir plus d'information sur les modalités du programme Solidarité en contactant la coopérative funéraire de votre région.



Jean-Guy Houle

Les premières coopératives avaient été fondées sur ce principe : il faut s'aider entre nous quand ça va mal.

qui venaient de vivre la perte d'un enfant. En plus de leur présenter le programme Solidarité, nous organiserons une cérémonie des anges, avec envolée de colombes, dans les prochains mois. Il s'agit d'une cérémonie à la mémoire des enfants décédés pendant l'année. Même si plusieurs de ces enfants sont morts à la naissance, c'est une façon de dire que nous ne les oublierons pas.»

✂ Offrez ce coupon à un ami, un collègue ou un membre de la famille.

J'aimerais en savoir plus

- J'aimerais obtenir plus d'information sur la coopérative funéraire la plus près de chez moi.
- Sans obligation de ma part, j'aimerais qu'on me contacte pour me donner de l'information sur le programme Solidarité.

Prénom et nom : _____

Adresse : _____ Ville : _____

Code postal : _____ Numéro de téléphone : _____

Prière de retourner à la coopérative funéraire de votre région ou à :

Fédération des coopératives funéraires du Québec
31, rue King Ouest, bureau 410
Sherbrooke (Québec) J1H 1N5

Ou à nous contacter par courriel à :
fcfq@reseaucoop.com

Pour mieux vivre un deuil

Trouver des gestes qui ont un sens



Photo : Louise Aubé

Deux ans après le décès de sa femme, Sylvain est retourné à la petite auberge où le couple avait passé son voyage de noces 23 ans auparavant. Il avait apporté avec lui le foulard de soie qu'il avait acheté à Josée pendant ce voyage et qu'elle avait toujours conservé comme un trésor. Sur le lac près de l'auberge, Sylvain relâcha le foulard au vent après y avoir inscrit *Jamais je ne t'oublierai*. C'était sa façon à lui de marquer la fin d'un deuil et la transition vers autre chose.

Les enfants d'Évelyne de leur côté ont profité du deuxième Noël sans leur mère pour se rappeler à quel point elle leur avait laissé un bel héritage d'amour. Après avoir passé le premier Noël dans la tristesse et la mélancolie, les enfants et petits-enfants décidèrent de faire une grande fête et de garnir l'arbre d'objets qu'Évelyne avait tricotés et de décorations qu'elle avait faites de ses mains. Chacun ajouta à l'arbre une petite mitaine, un petit personnage en papier mâché, une petite pantoufle, des bas, des petites tuques à pompon ou un sachet de pot-pourri en coeur. Plutôt que d'oublier et de chercher à tout prix à penser à autre chose, ils ont choisi de se remémorer l'amour qu'elle transmettait à sa famille avec ses travaux manuels et ses gâteries.

Posés seuls ou en groupe, ces gestes constituent des rituels qui permettent aux endeuillés de surmonter des souffrances et d'avancer dans le travail de deuil. Car peu d'événements affectent la vie aussi fort que la disparition d'un être cher. La sagesse populaire conseille évidemment aux survivants de « rester occupés, de ne pas s'installer dans le deuil, de ne pas se laisser aller ». Mais la sagesse populaire ne dit pas tout. Des étapes sont nécessaires pour s'en sortir. La guérison arrive un jour et entraîne une ouverture vers la vie. Un temps pour le deuil offre cette promesse et montre le chemin. L'endeuillé doit prendre son temps pour vivre son deuil et jaloner son parcours de gestes significatifs.

« Un rituel est un geste concret qu'on pose et qui va traduire une signification symbolique qu'on va lui donner », soutient Louise Aubé, psychologue de la région du Bas-St-Laurent et personne-ressource pour des conférences et ateliers sur le deuil, les soins palliatifs et l'accompagnement des mourants. « Auparavant, les rituels étaient plus collectifs. La religion est moins présente aujourd'hui, mais ça ne veut pas dire que nous ne sommes pas des êtres spirituels. La dimension spirituelle doit donc avoir sa place quand on vit un deuil, mais comme nous sommes des êtres incarnés, on a besoin de poser des gestes concrets et tangibles pour donner un sens à un rituel. »

Donner du temps à sa peine... pour en guérir

« Quand la mort est annoncée, les rituels peuvent commencer avant la mort, affirme Louise Aubé. Tout ce qu'on n'a pas eu le temps de faire avant, ça prend deux fois plus de temps à faire après : prendre le temps de dire *Je t'aime*, toucher, se coller, faire une accolade, mettre de la crème sur les mains d'une grand-maman, passer du temps avec nos proches, aller ensemble à un endroit qu'on s'était promis de visiter. Bref, faire tous ces petits gestes dans lesquels l'amour va passer ».

Après la mort, les rituels ont aussi la fonction de faire reconnaître notre souffrance. Non seulement on a mal, mais on veut que les gens le sachent et qu'ils le reconnaissent, selon Louise Aubé. « Que fait une mère à son enfant qui pleure parce qu'il a mal? Elle va embrasser le bobo. Nous devons apprendre à embrasser la souffrance, la reconnaître pour panser cette blessure. Dans les rituels plus collectifs, l'entourage signifie : Je te reconnais ta souffrance, je l'accueille, j'ai envie d'apporter le réconfort. Les funérailles ont notamment cette fonction. »



Louise Aubé

Les premiers rituels à vivre sont donc les rituels funéraires : l'exposition, la cérémonie funéraire, la procession funéraire, la disposition du corps (enterrement ou crémation), puis les cérémonies commémoratives, la visite au cimetière ou au columbarium. « Mais il faut que ces rituels aient un sens, insiste Louise Aubé. Si ça a un sens de mettre une rose dans le cercueil avant la fermeture, faisons-le. C'est important de prendre le temps de préparer des funérailles significatives. L'exposition et la visite au corps notamment est un rituel qui a un sens : ça permet de revoir la personne une

dernière fois, de prendre conscience du changement d'état, d'échanger avec les proches; c'est une occasion de vivre l'émotion et de la partager. »

Des gestes pour apprivoiser l'absence

Tout cela aide les proches par la suite à entamer le travail de deuil et à traverser les épreuves. « La première année, c'est la plus difficile, souligne la psychologue. Tout est cela sans l'autre, c'est l'omniprésence de l'absence. Ce n'est pas seulement la personne qui n'est plus là, c'est tout ce qu'on faisait ensemble : aller aux pommes, faire des confitures, faire le jardin, voyager. »

Une fois seuls, les endeuillés pourront vivre leur perte et trouver des éléments qui les aident à mieux apprivoiser l'absence. « Si une fille qui a perdu son chum a besoin de porter le vieux chandail qu'il portait toujours, qu'elle le fasse. C'est la même chose pour les photos : si vous sentez que vous en avez besoin, gardez-les. Si ça vous met à l'envers, enlevez-les. »

Le travail de deuil, c'est aussi exprimer sa peine, la traduire par des gestes et des mots. « Certains sentiront le besoin d'écrire un journal ou d'écrire une lettre au disparu, de chanter une chanson, d'écrire des poèmes. D'autres vont trouver un apaisement dans la prière, la méditation, la musique, l'encens. On peut avoir envie de confectionner un *scrapbook* ou un album à la mémoire du défunt et d'en faire partager toute la famille. On peut aussi se regrouper pour se rappeler ce que le défunt nous a légué et pour tirer des leçons de notre relation : ce sont des héritages qui transcendent la mort. Certains trouveront un réconfort en plantant un arbre ou des fleurs en mémoire du défunt ou en allant marcher dans la nature. D'autres souhaiteront créer un site Internet en sa mémoire. Chacun de ces gestes est un rituel qui peut avoir une fonction thérapeutique. »

Les enfants peuvent aussi avoir besoin de participer à un rituel, à leur mesure. On peut leur suggérer de faire un



Photo : Louise Aubé

dessin et de le laisser dans le cercueil, de donner un toutou, de toucher le défunt. L'important est de ne jamais forcer l'enfant.

Puis un jour, vient le temps d'enlever sa robe noire. La souffrance est moins vive, on peut penser au défunt sans que ça ne fasse mal. « Certaines personnes souhaiteront marquer cette transition par des gestes concrets, affirme Louise Aubé : faire un voyage, se faire couper les cheveux, déménager, ranger les photos dans un album, donner les articles du défunt, faire une envolée de colombes. » Le mot d'ordre : l'authenticité. On le fait parce qu'on est prêt à le faire. Pour nous libérer de la souffrance, le rituel doit être ressenti et authentique.

Guérir de son deuil, c'est accepter d'y plonger. C'est à un véritable travail émotif, long et difficile, que l'endeuillé doit se soumettre s'il veut arriver à surmonter sa souffrance. Ce travail ne conduit pas à l'oubli, mais à intérioriser le disparu dans sa pensée, où son souvenir cesse d'être douloureux. C'est à ce prix que l'endeuillé peut retrouver une qualité de vie satisfaisante et renaître à la vie.

France Denis

LA GESTION PRIVÉE DESJARDINS

Votre dernier testament reflète-t-il toujours votre situation familiale et financière?

Les caisses populaires Desjardins du Québec et le service de Gestion privée sont là pour vous aider à y voir clair :

- Service testamentaire
- Mandat en cas d'incapacité
- Liquidation de succession
- Administration d'une fiducie
- Administration en cas d'incapacité
- Gestion discrétionnaire de portefeuille
- Planification financière

Informez-vous au Centre de gestion privée du complexe Desjardins au :
1 888 252-5332

Conjuguer avoirs et êtres

Le mouvement des coopératives funéraires honore ses lauréats

Quatre coopératives et un grand coopérateur ont été honorés en juin dernier lors du gala Reconnaissance des coopératives funéraires du Québec. Décernés chaque année, ces prix visent à rendre hommage aux coopératives pour leurs initiatives et réalisations qui contribuent au rayonnement du mouvement.

Coopérative funéraire JN Donais de Drummondville



La présidente Andrée Donais et le vice-président Yves Saint-Germain reçoivent leur prix des mains de la directrice de la Direction des coopératives, madame Lise Jacob.

Coopérative funéraire de l'Estrie



Claude Roy et Steve Bourassa, respectivement directeur général et président de la Coopérative funéraire de l'Estrie sont allés cueillir fièrement leur prix des mains de madame Lise Jacob.

Coopérative funéraire des Deux Rives



Madame Lise Jacob a également présenté un prix à Georges Groleau, vice-président, Garry Lavoie, directeur général et Claude Bolduc, président, de la Coopérative funéraire des Deux Rives.

Coopérative funéraire de l'Outaouais



Madame Claudette Girard d'Investissement Québec remet ce prix à Marcel Guy, directeur général, et Jasmine Sasseville, présidente, de la Coopérative funéraire de l'Outaouais.

Michel Pichet Personnalité de l'année



En compagnie de sa conjointe, Michel Pichet est fièrement venu cueillir cet honneur des mains de Michel Marengo.

Chaque année, le mouvement des coopératives funéraires rend hommage à une personnalité, le plus souvent bénévole, qui contribue à faire avancer la cause du mouvement coopératif au Québec. En juin dernier, ce prix est allé à un coopérateur de la région d'Asbestos, monsieur Michel Pichet qui s'est grandement investi dans le développement de la Coopérative funéraire d'Asbestos. Le mouvement a donc tenu à rendre hommage à ses qualités humaines, à sa détermination et à son travail acharné.

Bravo Monsieur Pichet !

Semaine de la coopération

du 16 au 22 octobre 2005

Prenez le contrôle de vos affaires

NOUS SOMMES RICHES...



...de nos valeurs

- Le respect, l'entraide
- L'approche humaine, la démocratie

**Notre richesse est collective,
partagée et accessible.**

Nous réinvestissons dans la qualité de nos services et dans la communauté.

Nous sommes enracinés et engagés dans notre milieu.

Nous appartenons aux membres mais nos services sont disponibles pour tous.

Nous sommes une Coopérative funéraire !

(819) 566-6303 www.fcfq.qc.ca



LES COOPÉRATIVES
FUNÉRAIRES
DU QUÉBEC

Lectures

Répertoire des ressources en suivi de deuil au Québec

Maison Monbourquette



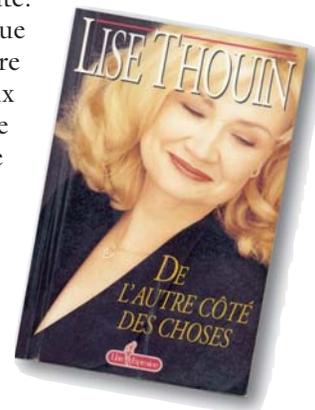
La Maison Monbourquette lançait cet été la première édition du *Répertoire des ressources en suivi de deuil au Québec*. Présentant un inventaire unique des organismes intervenant en suivi de deuil, tant sur le plan des dispositions pratiques que du soutien matériel et psychologique, l'ouvrage rassemble également des textes ainsi qu'une bibliographie destinés à aider les personnes endeuillées, leur entourage et les intervenants concernés. Avec des fiches sur plus de 225 organismes en activité au Québec, en plus des listes de ressources accessibles en ligne, des ordres et associations professionnels, des centres de référence ou d'écoute ainsi que des index par région et par thème, le *Répertoire* est un outil de référence qui peut s'avérer utile pour les professionnels de la santé. Le répertoire peut être obtenu en écrivant à l'adresse : infos@maisonmonbourquette.com

La Maison Monbourquette est un nouvel organisme à but non lucratif qui a commencé ses activités à l'automne 2004. Sa mission est d'aider les personnes qui vivent avec difficulté un décès ou une disparition à mieux vivre leur deuil, notamment en facilitant l'accès aux services de suivis de deuil et en contribuant à l'avancement de la recherche concernant le suivi de deuil.

De l'autre côté des choses

Lise Thouin

Publié en 1996, ce livre de Lise Thouin n'est pas une nouveauté. Mais après avoir lu son entrevue dans les premières pages, peut-être aurez-vous envie de mieux connaître le parcours de cette «bâtesseuse de ponts». Dans ce livre qui constitue son journal étalé sur 10 ans, on peut vivre avec elle les émotions et les remises en question qui l'amèneront à écrire l'histoire de Boule de Rêve et à s'impliquer auprès d'enfants malades. Et sur son parcours l'attendent des enfants de tous âges qui bientôt vont l'obliger à voyager de l'autre côté de choses. Son périple au quotidien soudainement plein d'incertitudes, mais toujours plus riche en expériences de toutes sortes, c'est cela que Lise Thouin confie ici dans un texte intimiste et authentique qui prend le lecteur par le cœur.



Changements d'adresse

Chaque année, plusieurs membres oublient de nous aviser d'un changement d'adresse. Une entreprise funéraire est probablement la dernière organisation à laquelle on pense lorsqu'on déménage. Cet oubli fait en sorte que votre coopérative ne peut plus communiquer avec vous ni vous

faire parvenir votre revue *Profil*. Elle encourt aussi des coûts pour tenter de retracer vos coordonnées. Alors S.V.P., veuillez inscrire votre coopérative funéraire à votre liste de personnes et d'organismes à aviser en cas de déménagement.

PROFIL

Profil est publié deux fois l'an par la :
Fédération des coopératives funéraires du Québec
31, rue King Ouest, bureau 410
Sherbrooke (Québec) J1H 1N5

Téléphone : (819) 566-6303
Télécopieur : (819) 829-1593
Courriel : fcfq@reseaucoop.com
Site Internet : www.fcfq.qc.ca

Direction : Alain Leclerc
Rédaction et coordination : France Denis
Conception graphique :
Infografik design communication
Impression : Imprimerie DeBesco

Coopératives funéraires participantes :
Coopérative funéraire du Bas-St-Laurent
Coopérative funéraire Brunet
Coopérative funéraire des Deux Rives
Coopérative funéraire des Eaux Vives
Coopérative funéraire de l'Estrie
Coopérative funéraire du Fjord
Centre funéraire coopératif du Granit
Coopérative funéraire de l'Outaouais
Coopérative funéraire de la Rive-Sud de Montréal
Résidence funéraire du Saguenay
Coopérative funéraire de Saint-Hyacinthe

Tirage : 107 000 exemplaires

La rédaction de Profil laisse aux auteures et auteurs l'entière responsabilité de leurs opinions. Toute demande de reproduction doit être adressée à la Fédération des coopératives funéraires du Québec.

Dépôt légal : Troisième trimestre 2005
Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 1205-9269
Poste-publication, convention no 40034460

Aidez-nous à recruter un membre



Si vous recevez cette édition de *Profil*, il y a de fortes chances que vous soyez déjà membre d'une coopérative funéraire. Si c'est le cas, peut-être souhaitez-vous en faire partager les avantages à quelqu'un de votre entourage.

Au Québec, plus de 130 000 personnes ont déjà pris la décision de changer les choses en devenant membre d'une coopérative funéraire. Ainsi, en plus de contribuer au soutien d'une entreprise collective qui appartient à ses membres, ils profitent des avantages reliés à leur adhésion.

Vous cherchez des arguments pour convaincre des gens de votre entourage de devenir membre : en voici 12. Et si vous n'êtes pas encore membre, laissez-vous tenter.

- 1 Je supporte une entreprise qui réinvestit ses profits dans la publication d'outils pour ses membres.
- 2 Je choisis une entreprise qui se distingue par son approche humaine et professionnelle.
- 3 Je démontre ma solidarité en joignant le mouvement coopératif.
- 4 J'affirme mes valeurs d'entraide, de démocratie, d'équité et d'engagement envers le milieu.
- 5 J'encourage une organisation entièrement québécoise.
- 6 J'appuie l'économie locale et régionale.
- 7 J'obtiens des produits et des services de qualité qui répondent vraiment à mes besoins.
- 8 Je peux participer à la prise de décision et aux activités de ma coopérative.
- 9 J'ai accès au programme Solidarité (funérailles sans frais lorsque des membres perdent un enfant de 14 ans et moins).
- 10 J'ai accès gratuitement à de l'information objective et de la documentation pratique.
- 11 J'ai la possibilité de transférer mon contrat d'arrangements funéraires préalables dans 100 points de service au Québec.
- 12 Je joins un réseau qui compte plus de 130 000 membres présents partout à travers le Québec.

 Offrez ce coupon à un ami, un collègue ou un membre de la famille.

J'aimerais en savoir plus

- J'aimerais obtenir plus d'information sur la coopérative funéraire la plus près de chez moi.
- Sans obligation de ma part, j'aimerais qu'on me contacte pour me donner de l'information sur la planification funéraire.

Prénom et nom : _____

Adresse : _____ Ville : _____

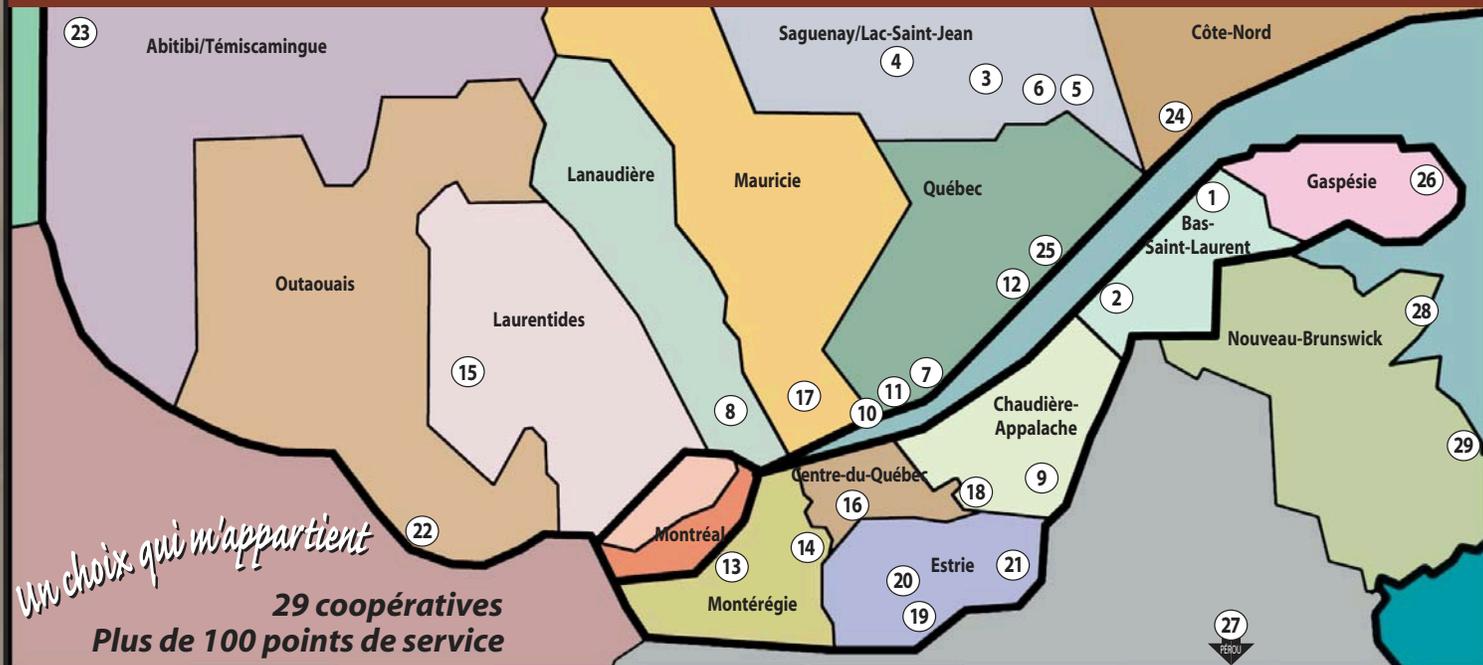
Code postal : _____ Numéro de téléphone : _____

Prière de retourner à la coopérative funéraire de votre région ou à :

Fédération des coopératives funéraires du Québec
31, rue King Ouest, bureau 410
Sherbrooke (Québec) J1H 1N5

Ou à nous contacter par courriel à :
fcfq@reseaucoop.com

Le réseau des coopératives funéraires membres de la Fédération



1- Coopérative funéraire du Bas-Saint-Laurent

tél.: (418) 722-7044 ou (418) 723-3325
Rimouski • Mont-Joli • Price • La Rédemption
Ste-Angèle-de-Mérici • Bic

2- Coopérative funéraire des Eaux-Vives

tél.: (418) 862-2751
Rivière-du-Loup • Saint-Honoré • Dégelis
Notre-Dame-du-Lac

3- Résidence funéraire du Saguenay

tél.: (418) 547-2116
Jonquière • Kenogami • Arvida

4- Résidence funéraire du Lac-Saint-Jean

tél.: (418) 668-8409
Alma • Roberval • Hébertville

5- Coopérative funéraire du Fjord

tél.: (418) 697-0075
Ville de La Baie

6- Coopérative funéraire de Chicoutimi

tél.: (418) 543-6962
Saguenay : secteurs Laterrière, Chicoutimi-Nord,
Chicoutimi-Sud • Saint-Ambroise

7- Coopérative funéraire des Deux Rives

tél.: (418) 525-6044
Québec • Charlesbourg • Sainte-Foy • Lévis • Lotbinière

8- Coopérative funéraire d'Autray

tél.: (450) 836-4552
Berthierville • Saint-Gabriel-de-Brandon
Saint-Cuthbert • Saint-Ignace-de-Loyola
Saint-Barthélemy • Notre-Dame-de-Lourdes
Saint-Élisabeth

9- Maison funéraire québécoise

tél.: (418) 228-1214
Saint-Georges-de-Beauce

10- Coopérative funéraire de la Rive-Nord

tél.: (418) 268-3575
Saint-Marc-des-Carières • Donnacona • Deschambault
Notre-Dame-de-Portneuf • Grondines • Saint-Alban
Saint-Ubalde • Notre-Dame-de-Montauban

11- Coopérative funéraire du Pied-de-la-Falaise

tél.: (418) 525-4637
Québec • Ville Vanier

12- Coopérative funéraire de Charlevoix-Ouest

tél.: (418) 435-2412
Baie-Saint-Paul

13- Coopérative funéraire de la Rive-Sud de Montréal

tél.: (450) 677-5203
Longueuil

14- Coopérative funéraire de Saint-Hyacinthe

tél.: (450) 773-8256
Saint-Hyacinthe

15- Coopérative funéraire Mgr Brunet

tél.: (819) 623-6232
Mont-Laurier • Maniwaki

16- J. N. Donais, coopérative funéraire

tél.: (819) 472-3730
Drummondville • Saint-Cyrille • Wickham
Saint-Germain • Victoriaville

17- Coopérative funéraire de la Mauricie

tél.: (819) 537-8828
Cap-de-la-Madeleine • Grand-Mère • Shawinigan
Saint-Luc-de-Vincennes • Saint-Narcisse
Saint-Séverin-de-Proulxville • Shawinigan-Sud

18- Maison funéraire de l'Amiante

tél.: (418) 338-2676
Thetford Mines

19- Centre funéraire coopératif région de Coaticook

tél.: 849-6688
Coaticook

20- Coopérative funéraire de l'Estrie

tél.: (819) 565-7646
Sherbrooke • Windsor • East Angus • Asbestos
Bromptonville • Weedon

21- Centre funéraire coopératif du Granit

tél.: (819) 583-2919
Lac-Mégantic • Lambton

22- Coopérative funéraire de l'Outaouais

tél.: (819) 568-2425
Hull • Gatineau • Thurso

23- Résidence funéraire de l'Abitibi-Témiscamingue

tél.: (819) 762-4033, sans frais 1 800 567-6438
Rouyn-Noranda • Amos • LaSarre • Malartic
Senneterre • Ville-Marie • Val-d'Or

24- Coopérative funéraire de la Haute-Côte-Nord

tél.: (418) 238-2161
Portneuf-sur-Mer • Les Escoumins • Forestville
Les Bergeronnes • Sault-au-Mouton
Ste-Thérèse-de-Colombier

25- Coopérative funéraire La Charlevoisienne

tél.: (418) 439-2828
Clermont

26- Coopérative funéraire gaspésienne

tél.: (418) 368-5298
Gaspé

27- Serviperu, Los Olivios funerales

Lima, Pérou, serviperu@ddm.com.pe

28- Coopérative funéraire La Colombe

tél.: (506) 395-5513
Tracadie-Sheila (Nouveau-Brunswick)

29- Coopérative funéraire Passage

tél.: (506) 532-1050
Shediac Bridge (Nouveau-Brunswick)



LES COOPÉRATIVES
FUNÉRAIRES
DU QUÉBEC